

RURAL MOUV

Fonds de dotation Familles Rurales

**Rapport d'activité
2021**



Sommaire

Construire les territoires de demain	4
Le mot du Président	5
Des projets structurants pour soutenir les territoires ruraux	6
1. Port@il : les tiers-lieux acteurs de la transition écologique	7
3. Développement durable : l'impérative transition	10
4. Hameaux Légers : l'habitat durable au cœur des territoires ruraux	12
Ruralinnov' « Nouvelles Mobilités » : une troisième édition pour apporter des solutions à un enjeu majeur pour les zones rurales	14
Gouvernance	20
1. Le conseil d'administration	20
2. Le comité des mécènes	21
3. L'équipe opérationnelle	21
La vie des instances	22
Rejoignez-nous pour construire les territoires de demain	25
Annexe	26
Annexe 1. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants	26

Construire les territoires de demain

Chiffres clés 2021

180 182 euros investis dans les territoires

22 projets innovants soutenus

4 mécènes

1 mécénat de compétences

Familles Rurales agit au quotidien pour améliorer la vie de la population du monde rural grâce à ses 1 850 associations locales, ses 25 000 bénévoles et ses 17 000 salariés.

La création du fonds de dotation RURAL MOUV est née de la volonté du Mouvement Familles Rurales de renforcer son action pour soutenir l'innovation, la créativité et le développement des territoires ruraux. Familles Rurales promeut une vision moderne et valorisante des ruralités et entend contribuer à faire changer le regard sur les zones rurales et mettre en avant leur potentiel. La lutte contre la fracture territoriale commence par la conviction que les ruralités sont un atout pour l'avenir du pays. La révolution numérique et la transition écologique doivent permettre d'en faire des territoires d'excellence.

Le fonds de dotation répond à cette ambition. Il a pour mission de soutenir l'émergence de projets innovants, favorisant l'amélioration des conditions de vie de la population.

2021 marque la troisième année d'existence de notre fonds de dotation. RURAL MOUV est aujourd'hui en ordre de marche et se révèle être un outil efficace de soutien à l'innovation en milieu rural. C'est ainsi que nous l'avons imaginé. Au-delà du soutien financier qu'il permet d'apporter aux porteurs de projets grâce à nos mécènes, RURAL MOUV se démarque également par sa gouvernance et son ambition collective de dynamiser les zones rurales.



Le mot du Président

Dominique Marmier,
Président de RURAL MOUV

En 2021, alors que la crise sanitaire se poursuivait, nous avons su maintenir nos activités et le financement de nos programmes. Au total, ce sont plus de 180 000 euros qui ont été apportés par RURAL MOUV pour soutenir des projets locaux. Nous avons poursuivi notre engagement pour le développement de tiers-lieux en zone rurale, véritables lieux d'innovation sociale et acteurs de la transition écologique, mais aussi soutenu un nouveau projet de développement durable conduit par la fédération nationale Familles Rurales. Enfin, alors que l'enjeu de la mobilité est de plus en plus prégnant, dans un contexte d'inflation des prix des carburants, RURAL MOUV a souhaité axer son appel à initiatives Rurallinnov' sur la thématique des « Nouvelles Mobilités ». En effet, les territoires ruraux ne bénéficient pas des mêmes avantages que les métropoles, comme les réseaux de transports en commun, et les habitants dépendent beaucoup plus du véhicule individuel pour se déplacer. Nous avons pu ainsi contribuer aux développement de 7 projets de mobilité durable dans les territoires. Afin de valoriser ces projets innovants, une remise des prix a été organisée en novembre au Ministère de la cohésion des territoires. Une belle reconnaissance pour RURAL MOUV et les porteurs de projets, qui démontre de la pertinence de nos actions et nous invite à faire encore mieux en 2022 !

En 2021, alors que la crise sanitaire se poursuivait, nous avons su maintenir nos activités et le financement de nos programmes. Au total, ce sont plus de 180 000 euros qui ont été apportés par RURAL MOUV pour soutenir des projets locaux. Nous avons poursuivi notre engagement pour le développement de tiers-lieux en zone rurale, véritables lieux d'innovation sociale et acteurs de la transition écologique, mais aussi soutenu un nouveau projet de développement durable conduit par la fédération nationale Familles Rurales.

Enfin, alors que l'enjeu de la mobilité est de plus en plus prégnant, dans un contexte d'inflation des prix des carburants, RURAL MOUV a souhaité axer son appel à initiatives Rurallinnov' sur la thématique des « Nouvelles Mobilités ». En effet, les territoires ruraux ne bénéficient pas des mêmes avantages que les métropoles, comme les réseaux de transports en commun, et les habitants dépendent beaucoup plus du véhicule individuel pour se déplacer. Nous avons pu ainsi contribuer aux dévelop-

Des projets structurants pour soutenir les territoires ruraux



Depuis sa création, RURAL MOUV fait le choix d'apporter son soutien à des projets « structurants » pour les territoires. Véritables « programmes de développement », ces projets d'ampleur sont pilotés au niveau national, ils font l'objet de co-financements importants à la fois publics et privés et ont un impact fort. En 2021, RURAL MOUV continue de soutenir le projet Port@il qui vise à développer les tiers-lieux en milieu rural et a décidé d'appuyer également un nouveau projet « développement durable » porté par Familles Rurales. Enfin, RURAL MOUV, a renouvelé son soutien à Hameaux Légers, lauréat de la première édition de Ruralinnov' avec qui le fonds de dotation s'est engagé via une convention en 2020.

Port@il : les tiers-lieux acteurs de la transition écologique

Depuis 2019, le fonds de dotation RURAL MOUV soutient par un appel à projets spécifique des dynamiques locales de tiers-lieux issues de l'expérimentation locale lancée en 2018 dans le cadre du projet Port@il cofinancé par des fonds européens (FEADER).

En 2021, le projet Port@il a engagé en partenariat avec le MRJC et ses Fabriques du monde rural un programme de travail sur les tiers-lieux, acteurs de la transition écologique. Dans ce cadre, un appel à projet thématique de RURAL MOUV a été lancé au printemps pour repérer des tiers-lieux experts, soutenir de jeunes tiers-lieux dans leurs initiatives contribuant à la tran-

sition écologique et favoriser l'échange d'expériences.

Au total, 13 lauréats issus de 12 départements ont été retenus et bénéficient chacun d'une aide de 4 000 euros :

- 6 tiers-lieux Familles Rurales : Séverac en Aveyron, Bellac en Haute-Vienne, Les premiers sapins dans le Doubs, Rion des Landes dans les Landes, La Pacaudière dans la Loire, Moyon-Tessy dans la Manche
- 7 autres tiers-lieux : la MFR de Commercy dans la Meuse, la Fabrique du MRJC à Combeaufontaine en Haute-Saône, Rive Droite à Caen dans le Calvados, 8 Fab Lab à Die dans la Drôme, l'Usine végétale au Fieu en Gironde, A la motte à Saint-Saturnin du bois en Charente-Maritime, La Smalah à Saint-Julien en Born dans les Landes.





Au niveau national, le programme de travail s'est mis en œuvre en trois étapes : réalisation d'un webinaire associant le climatologue Jean Jouzel en mars, d'un atelier collaboratif à distance en juin sur les objectifs de développement durable (ODD) et d'un séminaire organisé en septembre au tiers-lieu l'Hermitage dans l'Oise avec une vingtaine de tiers-lieux (55 participants). Tous les lauréats ont participé activement à ces activités et pu partager leur expérience et leur savoir-faire.

Au niveau local, parmi les 6 axes de travail proposés, les trois axes les plus travaillés sont l'économie circulaire, la sobriété énergétique, l'alimentation et les circuits courts. On remarque à la fois des projets d'envergure mobilisant l'écosystème territorial (comme la fab unit dans la Drôme : recyclage de déchets plastique, création de mobiliers bois et plastique en circuit court ou le groupement d'achat solidaire de Caen) et une profusion d'activités locales impliquant des artisans, des commerçants, des agriculteurs et des habitants (marché ou résidence de producteurs, jardin partagé, friperie, dépôt-vente, troc...) et de nombreuses ateliers

de sensibilisation (zéro déchet, fresque du climat...), de réparation ou de fabrication à partir de matériaux recyclés.

Partout, des bénévoles et des habitants ont contribué activement à ces projets et ces actions, autant dans leur gouvernance que leur réalisation. Tous les porteurs de projet ont souligné la dimension de production de lien social de leurs initiatives et leurs lieux, mais aussi de la contribution de leurs actions à la fois à la préservation de la planète et à la défense du pouvoir d'achat. Selon les sites, les bénéficiaires se comptent par dizaines ou centaines.

Si les projets les plus importants ont réussi à mobiliser des dispositifs ou des financements publics (projet alimentaire territorial, plan France Relance, AMI régional...), les plus petits ont perçu l'aide de RURAL MOUV comme un levier essentiel d'innovation et de transition.

Le soutien à des tiers-lieux extérieurs au réseau a aussi permis des rapprochements avec des tiers-lieux ou des associations Familles Rurales au niveau local : en Gironde avec l'Usine végétale, dans les Landes avec la Smalah...



Développement durable : l'impérative transition

Opérer la transition énergétique et écologique avec les familles et modifier durablement nos modes de vie et de consommation, c'est le défi écologique inscrit dans les orientations 2020-2024 du Mouvement. Une priorité pour Familles Rurales, une ambition forte d'un riche terrain d'actions sur l'ensemble du territoire. Mis en place en 2021, le plan d'action Développement durable s'attache en premier lieu à capitaliser sur les actions menées dans le réseau, les qualifier à l'aide des Objectifs de Développement Durable (ODD) et les valoriser pour insuffler une dynamique, développer les partenariats et mobiliser des moyens à la hauteur des ambitions.

Dans un second temps, il s'agira de conduire le changement des pratiques dans les structures. Dès 2021, la sensibilisation et l'accompagnement du réseau national ainsi que des expérimentations pilotes, qui impliquent directement les associations et les familles, ont été déployées à différentes échelles.

Sensibiliser, informer, former

Avec les Objectifs de Développement Durable, chacun dispose d'une feuille de route commune pour favoriser la croissance économique durable, améliorer l'inclusion sociale et préserver l'environnement. En 2021, la fédération nationale a accompagné le réseau dans la qualification des actions menées à l'aune des ODD. Pour ce faire, la première étape est la sensibilisation. Au printemps, une première **phase de test a été menée avec les tiers-lieux**. Ces derniers ont pu participer à deux webinaires permettant de mieux cerner le sujet et les enjeux du développement durable, de sensibiliser aux ODD et de mener une **réflexion sur l'impact des actions menées**, qu'il soit environnemental, mais aussi économique et social. Une grille d'analyse a été fournie aux participants pour les aider à formaliser leur réflexion. Les travaux se sont élargis à une vingtaine de structures en septembre avec un séminaire dédié.

A l'automne, cette démarche de sensibilisation a été étendue à l'ensemble du réseau : réunions d'information, production d'un guide sur les ODD adapté à l'ensemble des domaines d'activité de Familles Rurales, enquête nationale en ligne... Cette **démarche de sensibilisation se poursuivra en 2022**. Pour l'accompagner, **des ateliers sont programmés à l'attention des 1 850 associations du réseau** et un outil de pilotage stratégique a été conçu. Il est accessible





aux porteurs de projets ainsi qu'aux fédérations via une plateforme web. Enfin, un service support (téléphone et web) a été mis en place pour aider les associations et fédérations à la qualification de leurs actions.

Ce travail essentiel de capitalisation et d'analyse des actions existantes devrait permettre aux associations de **définir des priorités d'action**, en connaissance de leurs forces, des problématiques locales et des synergies possibles avec les collectivités et politiques publiques de leur territoire.

Passer à l'action

L'expérimentation lancée en octobre 2021 s'articule autour de 6 thématiques d'action : biodiversité, énergie, sobriété numérique, alimentation durable, économie circulaire, mobilité.

Elle est déployée sur trois plans :

- local avec 6 tiers-lieux pour expérimenter le développement de nouveaux services à forte dominante écologique ;
- départemental avec les fédérations de la Vendée et de l'Indre et Loire et leurs associations concernées avec des projets pilotes transversaux menés en mode partenarial
- national avec la sensibilisation et la formation du réseau à la sobriété numérique.

Ces expérimentations de terrain visent à modéliser des projets, produire des guides de bonnes pratiques avec des exemples d'action par domaine dans le but d'essaimer et opérer les transitions au niveau national. Il s'agit de **consolider, structurer et accompagner les actions tournées vers la transition écologique et l'évolution du comportement des familles dans leurs modes de vie.**

TÉMOIGNAGE



Sévak Kulinkian,
responsable mécénat
et partenariats de
Hameaux Légers

Depuis le tout premier soutien courageux du fonds RURAL MOUV, début 2019, beaucoup de choses ont avancé et ce n'est que le début !

« La fin de notre troisième, et dernière, convention de partenariat et de soutien avec le fonds est l'occasion de faire un point d'étape sur ces premières années (très) intenses pour Hameaux Légers ! Notre mission est de permettre à toutes et à tous d'accéder à des habitats et des modes de vie durables et solidaires, pour des territoires plus vivants ». Pour ce faire, nous proposons aux communes rurales la création d'un " hameau léger ".

Il s'agit d'un écoquartier d'habitat participatif où l'accessibilité financière, l'intégration locale et la lutte contre la spéculation foncière locale sont au cœur du projet. Offrir une alternative viable aux "lotissements classiques" pour que tous les habitants de la ruralité puissent vivre de manière digne, écologique, avec un esprit de voisinage et un ancrage local fertile.

En plus des activités de sensibilisation, mise en réseau et de formations, nous accompagnons directement des communes rurales dans la création de leur hameau léger.

Après 2 ans de recherches et d'essais, nous avons trouvé une formule d'accompagnement des collectivités qui répond à leurs besoins, et nous satisfait aussi de notre côté. En 2022, nous accompagnons 8 communes, la plupart en Bretagne. Certains projets sont déjà en phase de chantier ; d'autres ne font qu'entamer leur étude de faisabilité.

L'équipe compte aujourd'hui 7 salariés, 3 services civiques et une vingtaine de

bénévoles. Les bureaux sont depuis peu à Evran, dans les Côtes-d'Armor (22). Notre nouvelle implantation nous permet de profiter d'un écosystème politique et associatif dynamique. Nous tentons de nous y insérer le mieux possible, et l'accueil qui nous y est fait est chaleureux !

2022 c'est aussi l'année de notre sélection à l'AMI PIA4, porté par l'État et la Banque des Territoires. Le but est de répliquer le modèle à l'échelle nationale. De nombreuses fondations nous soutiennent désormais pour nous épauler dans notre ambition nationale. Les prochaines années seront consacrées à la concrétisation de tous les projets lancés, la multiplication des accompagnements des projets communaux sur l'ensemble du territoire et le développement d'une branche "logement social" où nous travaillerons directement avec les acteurs du secteur (bailleurs sociaux, OFS). Depuis le tout premier soutien courageux du fonds RURAL MOUV, début 2019, beaucoup de choses ont avancées et ce n'est que le début ! Merci encore pour la confiance précoce et sincère qui nous a été accordée. Ainsi que son renouvellement deux fois de suite. Votre soutien nous a permis de croire en nous-même dès le début et de mobiliser toute notre énergie pour ce marathon que nous courons !»

Hameaux Légers : l'habitat durable au cœur des territoires ruraux

Lauréat de Ruralinnov' 2019, le fonds de dotation a décidé de s'associer avec Hameaux Légers en 2020 et 2021 pour promouvoir l'habitat durable en milieu rural. Une convention a été signée avec l'association afin de lui apporter un soutien de 10 000 euros par an pour poursuivre ce projet d'avenir et renforcer nos liens dans un partenariat de long terme. Cette collaboration est un très bel exemple du rôle que peut jouer RURAL MOUV avec son appel à initiatives annuel : repérer des porteurs de projets ambitieux et agir à leurs côtés. Le financement de ce projet arrive donc à son terme, mais la coopération avec Hameaux Légers se poursuivra dans les années qui viennent.

Hameaux Légers : faire émerger l'habitat réversible dans les territoires

Hameaux Légers est une association à but non lucratif qui accompagne les collectivités territoriales, et les porteurs de projet d'habitat participatif, à la réalisation d'écoquartiers accessibles financièrement et constitués d'habitats réversibles (maison dont les fondations sont mobiles ou démontables).



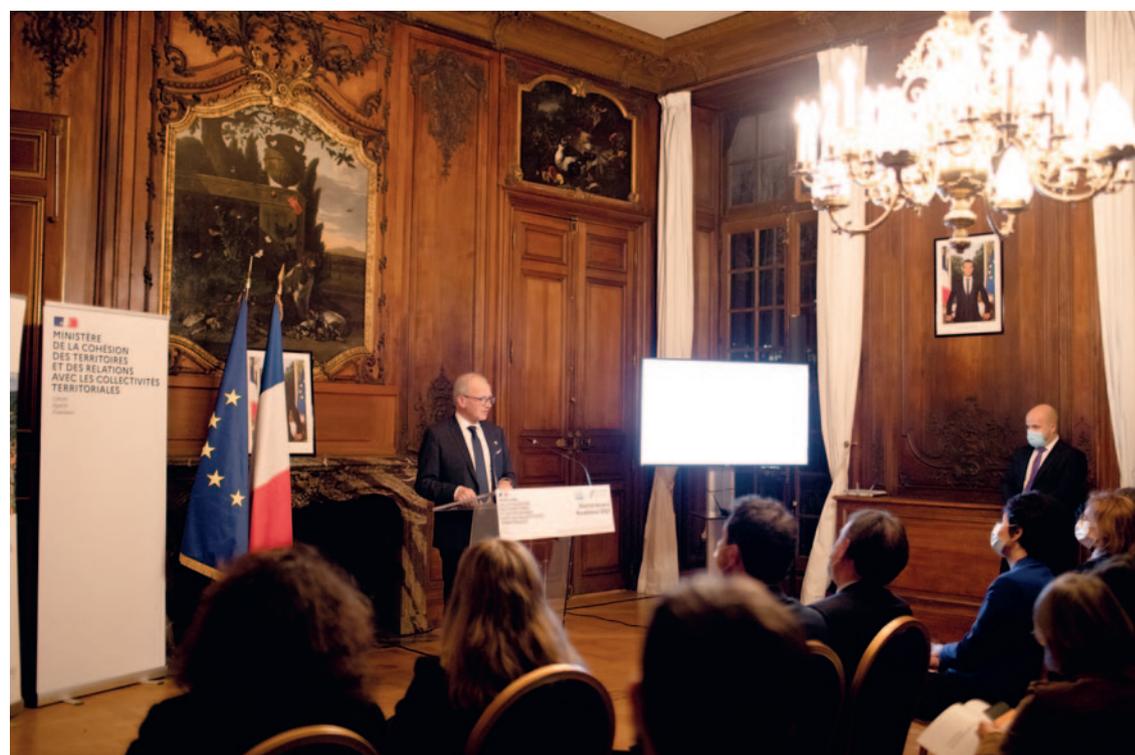
Ruralinnov' « Nouvelles Mobilités » : une troisième édition pour apporter des solutions à un enjeu majeur pour les zones rurales

Pour cette troisième édition, le thème retenu était les « Nouvelles Mobilités ». Les zones rurales sont en proie à la dépendance au véhicule individuel et au manque de transports collectifs. Ce constat est aggravé par le recul des services au public et la fracture numérique qui poussent les habitants à faire de plus en plus de kilomètres. Les habitants des zones rurales veulent, eux aussi, changer leurs habitudes et leur façon de se déplacer, mais pour cela il leur faut des alternatives. Des moyens de transports innovants mais aussi des projets de « démobilité » qui consistent à rapprocher les services de la population.

Afin de récompenser les lauréats, RURAL MOUV a organisé pour la première fois une remise des prix. Cet événement s'est déroulé au Ministère de la cohésion des territoires à l'hôtel de Castries à l'invitation de Joël Giraud Secrétaire d'Etat en charge de la Ruralité : lauréats, représentants de Familles Rurales et de RURAL MOUV, mécènes, partenaires publics et privés etc. Une belle reconnaissance pour RURAL MOUV et les porteurs de projets qui ont été mis à l'honneur à cette occasion.

Trois projets ont reçu les premiers prix et une association a obtenu le « coup de cœur » du jury. Les sept projets récompensés par RURAL MOUV partagent la même volonté d'améliorer la mobilité des habitants de leur territoire - le plus souvent mal desservi par une offre de transports collectifs et aussi de favoriser des services ou des activités de proximité afin de limiter certains trajets contraints.

Un grand merci à L'Atelier du Palais, le tiers-lieu Familles Rurales de Bellac, pour la réalisation des Trophées qui sont remis aux lauréats de l'appel à initiatives RuralInnov' 2021 !



1^{er} Prix - Energie Moov : bougeons-nous !

Association Familles Rurales
St Christo Valfleury (Loire)

L'Association Familles Rurales de St Christo / Valfleury s'organise depuis plusieurs années pour proposer des services à l'ensemble de la population et anime notamment le LabOmatic, un fablab coopératif. Ce dernier est à l'initiative du projet « ENERGIE MOOV, BOUGEONS NOUS ».

Le projet permettra de développer les mobilités alternatives sur le territoire de St Christo en Jarez (Monts du Lyonnais dans la Loire) et notamment de rendre accessible aux familles le vélo électrique : promotion du vélo et de la trottinette électrique, location de vélos remis en état, atelier participatif pour les familles autour de la mobilité électrique, développement d'un laboratoire expérimental des initiatives électriques.

En plus de cela, l'association a conçu deux food truck écologiques : le Snack mobil, qui valorise les énergies alternatives (panneau solaire, four solaire etc.) et la caravane « Mix and toast » réalisée à partir de la récupération de matériaux issus des entreprises locales.



Témoignage de Olivier TEOBALDO, Directeur du Pôle jeunes Familles Rurales



« Ces deux actions sont, grâce au financement obtenu, désormais pleinement lancées. Avoir obtenu le premier prix, au-delà du financement, c'est aussi un accélérateur de ce projet. Ce que nous aurions mis 3 ou 4 ans à mettre en place devrait être finalisé dès cette année. Cette opportunité nous a amené aussi une crédibilité auprès de notre commune, de nos élus, de nos habitants et a mis le Labomatic et le Pôle Jeunes en avant. Nous avons pu obtenir un local pour les chantiers dans la semaine qui a suivi. Sans nul doute aussi, cela a mis en avant l'essence même de l'action bénévole, donné une énergie supplémentaire aux acteurs locaux, aux jeunes et à tout ce qui permet d'avoir envie d'avancer ensemble ... »

2^e Prix - Flotte de véhicules électriques pour un service d'aide à domicile en milieu rural

Association Familles Rurales de Rosnay (Indre)

L'association du Rosnay met à disposition des véhicules électriques pour ses aides à domicile. Ceci permet de faciliter leur déplacement, de favoriser la mobilité durable, d'améliorer les conditions de travail mais aussi de renforcer l'attractivité dans ce secteur confronté à de grosses difficultés de recrutement.



Témoignage de Sébastien GARNIER, Président de l'association Familles Rurales de Rosnay

« L'association Familles Rurales de Rosnay (36) emploie à ce jour dix aides à domicile réparties sur quatre communes que sont Rosnay, Douadic, Ciron et Oulches afin de maintenir à domicile une cinquantaine d'usagers. A l'heure de la hausse du carburant qui devient un réel handicap pour nos salariées devant encore à ce jour assumer cette charge financière, afin d'offrir la possibilité à de

futures aides à domicile de candidater sachant qu'elles n'auront pas à supporter l'acquisition d'un véhicule d'occasion, l'association a décidé d'apporter un confort de travail et une visibilité supplémentaire pour nos aides à domicile.

En effet, la mise à disposition d'un véhicule électrique de service sérigraphié Familles Rurales permettra à nos employées de ne plus se servir de leur véhicule personnel et également d'être visible aux yeux du grand public dans leurs déplacements quotidiens. De plus nous avons opté pour des véhicules 100% électriques car nous intervenons dans le périmètre du Parc Naturel Régional de la Brenne. Chaque véhicule de service sera pourvu d'un badge magnétique qui sera abondé en euros à distance chaque mois pour permettre à chaque aide à domicile concernée de recharger son véhicule sans avance de frais.

Nous avons pleinement conscience que nous parlons ici de véhicule électrique donc sans émission de carbone mais difficile de parler de véhicule respectueux de l'environnement lorsque l'on évoque la fin de vie des batteries. Nous avons opté pour une location des dix véhicules sur vingt-quatre mois. Nous aurons tout à loisir sur cette période d'affronter les aléas d'une gestion de parc automobile avec le facteur d'autonomie en plus à gérer.

Il convient ici de préciser que la dépense assumée de remboursement des frais kilométriques à chaque aide à domicile par notre association correspond en moyenne au loyer mensuel d'une voiture électrique.

A cela viendra s'ajouter les frais d'assurances, de recharges et le temps dédié à la logistique. Il était donc important pour nous de solliciter RURAL MOUV afin d'étoffer notre matelas de trésorerie sur ces deux années d'expérimentation. »

3^e Prix

« Atelier des solidarités - Epicerie solidaire itinérante »

Familles Rurales, Fédération départementale de l'Hérault

Le projet de l'atelier des solidarités est une épicerie sociale et solidaire itinérante, oeuvrant sur les hauts cantons de l'Hérault, zone rurale et montagnaise enclavée.

La thématique dans laquelle s'inscrit le projet est la « démobilité », dans le sens où les habitants des multiples hameaux qui composent ce territoire peuvent accéder aux services de l'épicerie sociale, qui vient à leur rencontre.

Ce projet vise à combattre les inégalités sociales et économiques et à développer des liens de solidarité et de vivre ensemble entre les habitants, en travaillant à améliorer l'accessibilité à une alimentation de qualité, de proximité et en quantité suffisante pour tous. Cette épicerie sociale cherche aussi à réduire les inégalités en termes d'accès augmentées pour certaines populations du fait de leur éloignement du bourg centre, en proposant un service itinérant sur plusieurs communes. L'Atelier des solidarités se déplace ainsi dans les villages pour permettre à ses bénéficiaires de réduire



les frais engagés par un déplacement, sachant qu'il s'agit d'une population en situation de précarité économique.

Prix « coup de cœur »

Favoriser l'accès à la mobilité douce : les ateliers vélo accompagnement, réparation entretien, remise en selle.

Association Le pied à coulisse (Eure)



Cette association de Mesnil-sur-Iton est récompensée pour son projet d'accès à la mobilité douce par l'accompagnement à l'acquisition, aux ateliers de réparation et d'entretien de vélos et enfin ses actions de remises en selle. Le Pied à Coulisse entend développer son offre de service pour répondre à 2 enjeux forts de la mobilité : l'impact environnemental et l'exclusion sociale sur ce territoire rural, en complétant les solutions de mobilité solidaire déjà mises en place. L'objectif est de garantir l'accès des plus fragiles à la mobilité. Pour cela, l'association développe un service itinérant grâce à son camion mobile qui sillonne le territoire.

Le transport solidaire en véhicule électrique sans permis

Association Familles Rurales de Surques et environs (Pas-de-Calais)

Depuis plusieurs années, cette association porte un service de transport solidaire grâce à des bénévoles qui transportent des personnes peu ou pas mobiles pour leurs besoins du quotidien. Aujourd'hui, Familles Rurales Surques souhaite développer un service complémentaire en mettant des voitures électriques sans permis à disposition des personnes qui ont besoin de se déplacer de façon plus régulière, voire quotidienne, (recherche d'emploi, travail, trajet vers une gare, etc.). Elles pourront ainsi bénéficier d'un moyen de transport plus autonome, et cela même si elles ne sont pas titulaires du permis de conduire. L'objectif est de pallier le manque de solutions en matière de transport collectif sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres.

Atelier participatif et vélo-école en pays des Abers

Association KAN AN DOUR (Finistère)

Le projet est de financer un local atelier et de stockage pour pérenniser l'atelier vélo participatif et d'acheter de l'outillage complémentaire. L'association a également la volonté de s'équiper en matériel pédagogique pour la vélo-école. L'association Kan An Dour entend participer au développement des mobilités douces en partenariat avec les collectivités lo-

cales dans une zone rurale où elles sont peu répandues. Egalement, par le réemploi des vélos apportés en déchetterie, le projet permettra de limiter les déchets. Enfin, au travers de la vélo-école, des ateliers proposeront une éducation cycliste (sécurité et activité physique) du public scolaire.

En savoir plus : <http://www.kanandour.org/>



Un triporteur électrique pour réduire l'empreinte carbone sur le Causse

Association Familles Rurales du Causse (Tarn)

L'association Familles Rurales du Causse anime plusieurs espaces de vie sociale et trois friperies à Vaour et dans la communauté des communes du Cordais et du Causse. Le véhicule permettant d'assurer la logistique des 3 friperies est ancien et polluant. Le soutien de RURAL MOUV va permettre d'acheter un triporteur à assistance électrique pour les petits trajets et donc de recourir à une mobilité plus douce, moins polluante et plus économique. Et également de sensibiliser les habitants du territoire aux enjeux environnementaux.

Gouvernance

La principale instance du fonds de dotation est le conseil d'administration qui détient le pouvoir de décision. Un comité, doté d'un pouvoir consultatif regroupe les mécènes. Enfin, une équipe opérationnelle met en œuvre les décisions du fonds de dotation et s'assure de son fonctionnement.

Le conseil d'administration

RURAL MOUV est gouverné par un conseil d'administration composé en majorité de membres de Familles Rurales mais aussi de personnalités extérieures, acteurs des territoires ruraux. Le conseil d'administration élit au sein de ses membres le président du fonds de dotation.

Collège Familles Rurales



Dominique Marmier
Président de RURAL MOUV,
Président de Familles
Rurales fédération nationale,
Exploitant agricole



Anne GBIORCZYK
Présidente de la
fédération Familles Rurales
Ile-de-France,
Formatrice



Guylaine BROHAN
Trésorière de RURAL MOUV
Présidente de la fédération
Familles Rurales de Vendée
Comptable



Nathanaele LAURENT
Conseil national Jeunes
Familles Rurales,
Etudiante



Francis BELTRAN
Président de la fédération
Familles Rurales Normandie,
Retraité de
l'éducation nationale

Collège personnalités extérieures



Patrice JOLY
Sénateur de la Nièvre,
Président du Parlement
Rural



**Rita
CICCARELLA-VANDERBEKE**
Présidente de la fédération
Familles Rurales des
Bouches-du-Rhône,
Assistante de direction



Bruno HUMBERT
Président co-fondateur
de La Ruche

Le comité des mécènes

Le comité des mécènes réunit l'ensemble des représentants des mécènes du fonds. Il donne un avis et fait des propositions au conseil d'administration concernant le fonctionnement du fonds, ses orientations, la sélection des projets, et toute question qu'il juge utile.



François TRUSZKOWSKI
Orange France
Responsable des relations
consoméristes



Frédéric DOHET
Fondation RTE
Délégué général



Alexis JOIRE
Engie
Directeur des relations
externes



Thomas BLANCHETTE
Vice-président
délégué Harmonie
Mutuelle
et Président de Chorum

L'équipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle assure le pilotage et le fonctionnement du fonds de dotation par délégation du président.



Guillaume RODELET
Délégué général
de RURAL MOUV,
Directeur
de Familles Rurales
fédération nationale



Jean-Baptiste BAUD
Secrétaire général,
de RURAL MOUV,
Responsable des relations
institutionnelles de
Familles Rurales
fédération nationale

Pour accomplir leur mission, le délégué général et le secrétaire général peuvent s'appuyer sur des salariés de la fédération nationale Familles Rurales, mis à disposition par la fédération le cas échéant.

La vie des instances

Le fonds de dotation a réuni trois fois son conseil d'administration et une fois le comité des mécènes au cours de l'année 2021. Voici les principales décisions prises à l'occasion de la réunion de ces instances.

Conseil d'administration, 8 avril 2021

Approbation du rapport d'activité et des comptes 2020 ; adoption de financements pour les projets Port@il, développement durable, Hameaux Légers et attribution d'un financement exceptionnel pour le fonds d'entraide et de solidarité de la Fédération nationale Familles Rurales ; présentation de l'évaluation des projets Ruralinnov' 2019 réalisé par Chorum dans le cadre du mécénat de compétences.

Comité des mécènes, 5 juillet 2021

Echanges sur les orientations du fonds de dotation et la thématique de l'appel à initiatives Ruralinnov' 2021.

Conseil d'administration, 23 juin 2020

Approbation du rapport d'activité et des comptes 2019, adoption du budget prévisionnel, attribution d'un financement pour un nouvel appel à initiatives Ruralinnov'.

Conseil d'administration, 12 juillet 2021

Définition de la thématique de l'appel à initiatives Ruralinnov' 2021 et attribution d'un financement, signature du manifeste de la coalition des fondations françaises pour le climat.

Comité de présélection des projets Ruralinnov', 16 octobre 2021

Ce comité rassemble des salariés de Familles Rurales, l'équipe opérationnelle du fonds de dotation et des représentants des mécènes. Il établit une présélection des projets présentés dans le cadre de l'appel à initiatives Ruralinnov' avant la sélection des projets en conseil d'administration.

Conseil d'administration, 10 novembre 2021

Sélection de 7 projets issus de l'appel à initiatives Ruralinnov' « Nouvelles Mobilités » et attribution de financements pour un montant global de 70 182 euros.

TÉMOIGNAGE



Patrice Joly,
Président du Parlement rural
français, Sénateur de la Nièvre,
membre du Conseil
d'administration de RURAL MOUV

« Tous les projets soutenus nous rappellent que nos territoires vivent dans leur temps, et que leurs habitants sont capables des innovations les plus audacieuses »

« La crise sanitaire que nous avons traversée a révélé au grand public la chance que nous avons de disposer de nos campagnes, le plus bel et varié espace rural d'Europe, où la qualité du cadre de vie côtoie des atouts qui seront indispensables pour faire face aux grands défis de transition qui s'annoncent.

Néanmoins, ce regain d'intérêt, exprimé par les Français et confirmé par les chiffres des nouvelles installations, a aussi mis en lumière les difficultés qui subsistent, en matière de numérique, de santé, d'accès aux services et aux mobilités.

Si nous nous impliquons aux côtés de Familles Rurales, c'est justement parce que le fonds RURAL MOUV permet de mettre en avant des initiatives qui viennent directement et concrètement pallier ces injustices.

Tous les projets soutenus nous rappellent que nos territoires sont contemporains,

vivent dans leur temps, et que leurs habitants sont capables des innovations les plus audacieuses et performantes pour proposer à la communauté de nouveaux services.

Leurs actions sont d'ailleurs d'autant plus essentielles que les réponses de l'État sur ces problématiques n'apparaissent toujours pas à la hauteur des nouveaux enjeux, notamment ceux induits par cette récente crise, et leurs effets demeurent imperceptibles par les habitants ruraux.

C'est la raison pour laquelle l'Association Nationale Nouvelles Ruralités et Familles Rurales travaillent ensemble au sein du Parlement rural français à la promotion d'un Agenda rural européen, véritable feuille de route politique en faveur de nos campagnes, auprès des gouvernements de l'U.E. et de la Commission européenne, dont le point d'orgue sera une grande rencontre baptisée Ruralisons l'Europe !, qui se tiendra le 13 mai 2022. »

Rejoignez-nous pour construire les territoires de demain

En devenant mécène de RURAL MOUV, vous :

- Contribuez à développer l'innovation dans les zones rurales
- Soutenez des porteurs de projets qui font évoluer leurs territoires
- Participez à valoriser l'image de la ruralité
- Devenez membre du comité des mécènes et participez à la sélection des projets et aux réflexions liées à l'évolution du fonds.

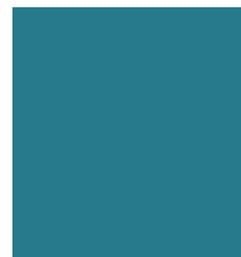
Impôt sur les sociétés

Entreprises, votre soutien financier vous donne droit à une réduction fiscale de 60%, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires. Pour un don de 60 000 euros, la réduction fiscale s'élève donc à 36 000 € et la valeur réelle du don à 24 000 euros.

Ils nous soutiennent :



Annexe



Annexe 1. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants

Projet « Port@il » : 50 000 euros

Projet « Développement durable » : 50 000 euros

Projet « Hameaux Légers » : 10 000 euros

Projets issus de l'appel à initiatives « Rural'innov » : 70 182 euros

- Association KAN AN DOUR, « Atelier participatif et vélo école en pays des abers » : 11 000 euros
- Association Familles Rurales du Causse, « Un triporteur pour réduire l'empreinte carbone sur le Causse » : 6 382 euros
- Familles Rurales Fédération de l'Hérault, « Atelier des solidarités - épicerie sociale et solidaire itinérante » : 15 000 euros
- Association Familles Rurales de Rosnay, « Etude sur l'utilisation d'une flotte de véhicules électriques pour un Service d'Aide à domicile en milieu rural » : 10 000 euros
- Association Familles Rurales de Surques et environs, « Le transport solidaire en véhicule électrique sans permis » : 12 000 euros
- Association Le Pied à Coulisse, « Favoriser l'accès à la mobilité douce par l'accompagnement à l'acquisition, aux ateliers de réparation et entretien de vélos et à la remise en selle. » : 3 200 euros
- Association Familles Rurales St Christo Valfleury, « Energie Moov : bougeons-nous ! » : 12 600 euros
- Contribution exceptionnelle au fonds de solidarité Familles Rurales Fédération Nationale : 50 000 euros

